

**Nous tenions à vous informer que la date limite de remise des offres initialement prévue le 02/03/2023 à 16h00 est reportée au 10/03/2023 à 16h00.**

La Ville de Marseille vient de publier un nouveau marché :

**Maintenance multitechnique des bâtiments de la marina des Jeux Olympiques.**



**Familles d'achats concernées :**

**Maintenance; Second oeuvre**

**Date limite de remise des plis :**

Vendredi 10 mars 2023 à 16h00  
**(nouvelle date)**

## **LE BESOIN DE LA VILLE DE MARSEILLE**

Le présent marché concerne des prestations relatives à la maintenance multitechnique des bâtiments de la marina du Roucas Blanc pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 ainsi que les bâtiments associés.

Les missions de maintenance concernent notamment :

- les essais, réglages et manœuvres de vérification courante et réglementaire de bon fonctionnement,
- la maintenance préventive systématique et conditionnelle. La maintenance préventive sera réalisée en dehors des périodes d'exclusivité.
- les interventions de maintenance corrective, pendant la présence sur site et en période d'astreinte pour urgence, et toutes mesures conservatoires, en période d'astreinte,
- le remplacement des pièces de rechange et des équipements dont le montant unitaire est inférieur au égal à 1500€ hors taxes
- la gestion des bons d'intervention préventifs et correctifs,
- les fournitures et les consommables nécessaires à l'entretien courant,
- la fourniture de l'ensemble des outils et équipements nécessaires à son activité,
- l'évacuation des déchets liés à ces prestations dans le respect de la réglementation concernant l'environnement,
- l'optimisation du fonctionnement avec établissement de propositions d'amélioration,
- la constitution et la gestion des stocks de pièces détachées (incluses au forfait) pour les obligations de résultat spécifiées pour toutes les sections concernées,
- la remise en état suite à toute dégradation consécutive à une intervention de son personnel, y compris les paramétrages, réglages et licences liés aux dégâts.
- l'établissement des rapports et comptes-rendus d'intervention, et mise à jour de la GMAO ainsi que l'archivage des documents techniques.
- Le titulaire doit se procurer auprès des fournisseurs toute documentation complémentaire ou manquante nécessaire, pour la bonne réalisation des prestations. Elle s'engage à gérer ces documents, à les maintenir à jour et à les compléter à jour chaque fois que nécessaire .
- la coordination, le suivi, le contrôle et l'optimisation des interventions des agents du Titulaire et de ses sous-traitants et la gestion du personnel,
- la coordination des interventions de maintenance avec le représentant du Pouvoir Adjudicateur,

- le suivi des garanties de parfait achèvement et des garanties de bon fonctionnement des installations,
- le maintien des installations en conformité avec les règlements de sécurité et les règles de l'Art en vigueur au moment des interventions,
- la recherche permanente et optimale pour l'amélioration des performances, par la mise en place et l'utilisation des moyens adaptés et des ressources du Titulaire,
- la continuité du service,
- la propreté des locaux et installations techniques, à minima prévoir obligatoirement un nettoyage complet bi-annuel.
- l'assistance technique au Pouvoir Adjudicateur.
- l'obligation de conseil au Pouvoir Adjudicateur
- la veille réglementaire ainsi que l'évolution des obligations pour le statut de propriétaire.



### MESURE EN FAVEUR DE L'INSERTION

Dans le cadre de l'exécution de ce marché, le titulaire devra réaliser la clause d'insertion de **175 heures d'insertion par an**.

## DÉTAILS DU MARCHÉ

### Caractéristiques du marché

Le contrat prend la forme d'un accord-cadre de services, exécuté **par bons de commande**.

### Procédure

Cette consultation est lancée sous la forme d'un **appel d'offres ouvert**. Les candidats doivent remettre leurs candidatures et leurs offres en même temps (date limite : 10/03/2023).

Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de **groupement solidaire**. L'entreprise mandataire d'un groupement ne pourra représenter, en cette qualité, plus d'un groupement pour un même marché.

### Critères de jugement

Critères de jugement des offres :

#### 1°) Valeur technique de l'offre 60 %

- Organisation pour accomplir la mission
- Moyens mis en place pour accomplir la mission
- Suivi et reporting des interventions préventives et techniques
- Pertinence des principales mesures envisagées pour assurer la sécurité des personnes, l'hygiène en site occupé, et le développement durable dans le cadre de la maintenance

#### 2°) Prix de l'offre 40%



Poser une  
question à  
l'acheteur



Nous contacter



Téléchargez le  
dossier de  
consultation

*Pour un complément  
d'informations ou une mise en  
relation pour une réponse en  
groupement*

Structures de l'Économie Sociale et Solidaire, TPE, PME, nous restons disponibles pour tout complément d'information et mise en relation pour une réponse en groupement.

Découvrez également [nos fiches pratiques](#), pour tout comprendre sur les marchés publics.

Bien cordialement,